

GRAND CONSEIL NEUCHATELOIS

DEAS

Numéro: 14.113

Date: 17 février 2014, 17h23

Type de proposition: Motion

Auteur-e-s: Groupe libéral-radical

Titre: Soyons proactifs pas réactifs!

Contenu:

La population suisse et neuchâteloise commence à percevoir les risques liés au résultat de la votation fédérale sur l'initiative populaire "contre l'immigration de masse" du 9 février écoulé.

C'est pourquoi, le groupe libéral-radical demande au Conseil d'Etat:

- D'évaluer et d'apprécier avec les acteurs économiques les risques potentiels de l'application de l'initiative par secteur d'activité pour notre canton.
- D'émettre des propositions au Conseil fédéral afin que les spécificités de l'économie neuchâteloise soient prises en compte.
- D'étudier et de prévoir, en collaboration avec l'économie cantonale, la mise en place de structures et programmes de formations destinés à pallier le manque de personnel qualifié en cas de contingentement du personnel étranger.

Développement:

La mise en application de cette initiative pourrait avoir des conséquences importantes sur l'économie suisse en général et sur l'économie neuchâteloise en particulier, économie neuchâteloise qui a, pour une majeure partie, la particularité d'être fortement exportatrice et très demandeuse sur le marché de l'emploi (personnel frontalier et étranger).

S'en inquiéter, c'est bien; se rassurer, c'est mieux!

Si le scrutin a démontré une double fracture entre la Suisse alémanique et la Suisse romande, entre villes et campagnes, alors que le thème de l'immigration reste un domaine sensible et émotionnel, le groupe Libéral-Radical souhaite que notre canton soit actif plutôt que réactif, ceci afin d'atténuer les effets non désirés de cette initiative.

S'il est encore trop tôt pour connaître les dispositions de mise en œuvre de l'initiative, il s'agit maintenant de rassurer notre économie neuchâteloise afin que celle-ci ne reste pas paralysée pendant ces trois prochaines années.

Si les trois demandes exposées ci-dessus ont pour objectif de tout mettre en œuvre afin de ne pas affaiblir la place économique neuchâteloise, elles vont également dans le sens de

- rendre à terme moins dépendante notre économie vis-à-vis de la main d'œuvre étrangère (indépendance dans le fonctionnement des secteurs tant publics que privés comme les hôpitaux, les EMS, l'industrie, la construction et les métiers de la terre);
- de mettre en adéquation le nombre d'emplois offerts avec le nombre de demandeurs d'emplois (abaissement du taux de chômage en général et en particulier chez les jeunes).

L'urgence est demandée.

Signataire-s

HAUSSENER	Olivier
HUMBERT-DROZ	Damien
GUINAND	Claude
HAEBERLI	Philippe
GUEISSAZ	Caroline
BOTTERON	Yvan
WÄLTI	Jean-Bernard
SCHMID	Laurent